

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5579**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chargé de communication et de publicité

Nouvel intitulé : Chef de projet en communication et publicité

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure de Publicité (ESP)	Directeur de l'école supérieure de publicité et de marketing

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

En agence conseil, le chargé de communication ou « chef de publicité » élabore, organise et coordonne l'ensemble de la campagne publicitaire pour le compte d'un ou plusieurs annonceurs. Après une analyse marketing, il détermine une stratégie de communication (Concept, axes publicitaires, positionnement de la marque ou des produits, etc.) ; est aussi garant du choix des médias en fonctions des cibles ; coordonne la campagne avec les équipes en charge de la création, du plan médias et de la réalisation ; et a la responsabilité de son budget.

Lorsque le chargé de communication exerce son activité chez l'annonceur, il élabore la stratégie de communication de l'entreprise ou de ses marques ; développe la création, la qualité et la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe, au service de la stratégie fixée ; et il gère, organise et coordonne les plans de développement de la communication pour assurer la promotion de l'identité et de l'image de marque de l'entreprise ; il est responsable de l'ensemble des budgets de communication.

Maîtrise des stratégies et techniques de marketing
Maîtrise des stratégies et outils de communication media et hors-média
Maîtrise des contraintes artistiques, juridiques, techniques et financières
Compétences budgétaires : maîtrise des coûts et négociation
Organisation du travail et coordination des équipes associées à la réalisation, à la production et au suivi de la campagne.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

&nb Tous secteurs

Chef de Publicité en agence conseil
Chargé(e) de Communication, Directeur de la Communication ou de la Publicité chez l'annonceur
Responsable des relations publiques, relations presse, attaché(e) de presse en agence ou chez l'annonceur

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1103 : Communication

M1705 : Marketing

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Après la formation, la certification est évaluée sous la forme :

- de contrôle continu et examen final dans les domaines suivants :

Marketing appliqué à la communication, stratégie de communication, économie et droit, culture publicitaire, création, outils de communication, anglais professionnel et compétitions (évaluation en situation reconstituée de présentation de campagne, mobilisant l'ensemble des compétences) ...

- de rapport et soutenance orale.

Validité des composantes acquises : 2 ans

Validité des composantes acquises : 2 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUINON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		10 à 15 professionnels dont 60 à 75 % extérieurs à l'organisme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		10 à 15 professionnels dont 60 à 75 % extérieurs à l'organisme
En contrat de professionnalisation	X		10 à 15 professionnels dont 60 à 75 % extérieurs à l'organisme
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	L'IAA (International Advertising Association), dans son accréditation à l'ESP, prévoit que le 1er cycle de l'école correspond à son propre niveau d'exigence quant à l'obtention de l'IAA Diplôme.

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 janvier 2008 publié au Journal Officiel du 24 janvier 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour 2 ans, avec effet au 24 janvier 2008 jusqu'au 24 janvier 2010.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

environ 50 titulaires par an

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

9, rue Léo Delibes 75116 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole Supérieure de Publicité 9 rue Léo Delibes
75116 Paris

Historique de la certification :

Certification suivante : Chef de projet en communication et publicité